



N° 130 • OCTOBRE, NOVEMBRE, DÉCEMBRE 2019

SOMMAIRE & ÉDITO

• **Rendre le pouvoir au citoyen** p. 2-3

DOSSIER

• **Notre environnement c'est notre santé** p. 4-5



• **De l'intérêt des services intercommunaux** p. 6-7

• **La lutte contre les déserts médicaux** p. 8-9

• **Pourquoi il faut miser sur l'habitat participatif** p. 10-11

• **Les citoyens oubliés des entités territoriales** p. 12



• **Ça roule pour la gratuité des transports** p. 13

• **Quand les déchets polluent notre quotidien** p. 14-15

• **Plus d'éthique en politique** p. 16

Familles Laïques

Revue trimestrielle éditée par le CNAFAL (Conseil national des associations familiales laïques) • 19, rue Robert-Schumann 94270 Le Kremlin-Bicêtre
Tél. : 09 71 16 59 05 • E-mail : cnafal@cnafal.net

Directeur de la publication et président du CNAFAL : Jean-Marie Bonnemayre •
Chef d'édition : Jérôme Comin • Secrétaire de rédaction : Jeannine Jouanin •
Gérant : Jean-François Chalot • Réalisation : ©BAT - Tél. : 01 46 94 69 96 •
Impression : Imprimerie Gueutier (35) • Dép. légal Presse Commission.
Commission paritaire n° 0910G87077. ISSN 0755-4265.

Bulletin d'abonnement

À retourner au CNAFAL

19, rue Robert-Schumann - 94270 Le Kremlin-Bicêtre
ou à déposer au CDAFAL de mon département.

Nom - prénom :

Adresse :

Je désire recevoir 4 exemplaires de *Familles Laïques* pour le prix de 5,40 € à partir du n° :

Je règle par chèque (postal ou bancaire) ci-joint, à l'ordre du CNAFAL.

ÉDITO

Rendre le pouvoir au citoyen



JEAN-MARIE BONNEMAYRE
Président

En république française, il y a deux élections reines. La présidentielle, depuis qu'elle se réalise au suffrage universel, et les municipales qui procèdent à l'élection du maire et du conseil municipal. Ce sont celles qui enregistrent le plus de participation. Les municipales, ce sont 550 000 conseillers élus, un système unique qui irradie la République ! La commune, unité de base de la République, désigne un mode d'organisation humaine qui, par son ancienneté et d'une certaine manière son universalité, caractérise les sociétés politiques et leur aspiration démocratique, en vue de la gestion d'intérêts collectifs, de la mise en commun de ces intérêts. La commune, à ses débuts et toujours, est le réceptacle des aspirations démocratiques. Sont-elles pour autant prises en compte et respectées ? Lieu de l'administration de proximité par définition, la commune dispose de compétences très diversifiées. Contrairement à ce qu'on pense, les lois de décentralisation de 1982, n'ont pas pour objectif de renforcer la vie démocratique. Elles ont surtout fabriqué, à quelques exceptions près, des notables locaux. La loi Notre, du 27 janvier 2014, de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles, consacre l'émergence des métropoles et l'affirmation de leur pouvoir économique et politique, au point de pouvoir absorber des départements.

Avec le recul de ces 40 dernières années, le système a dérivé au profit des gestionnaires qui gèrent leur ville comme une entreprise et la vendent à coup de promotion publicitaire. Il est loin le temps où il était question d'auto gestion appliquée à l'échelle communale. Résultat, en général, ceux qui détiennent l'avoir et le savoir, sont seuls à participer réellement à la construction de l'avenir. Le droit de choisir, d'agir, de vivre, doit appartenir à tous. Un service public est un service destiné au bien collectif. Il n'a pas vocation à être vendu. Une gestion partagée des services publics, doit pouvoir améliorer son efficacité, son pouvoir créateur. Tous les investissements doivent d'abord le renforcer, l'abondance d'interrogations par la participation des habitants, est gage de vitalité de la démocratie. L'expression culturelle est le fait d'une minorité, la plupart du temps, la grande masse est spectatrice, consommatrice. Chacun doit pouvoir s'exprimer, là où il vit, là où il travaille. L'éducation permanente, l'éducation populaire,



Les élections municipales sont un rendez-vous démocratique pour les Français qui leur permet de retrouver du lien avec un élu de proximité.

doit être mise sur le même pied que le secteur privé. La circulation de l'information est essentielle. C'est celle qui permet, à un conseil municipal, de fonctionner, tel un intellectuel collectif permanent. Les prochaines élections municipales vont cristalliser un authentique combat politique. Ce régime est en crise profonde : précarité endémique des

“ Le droit de choisir, d'agir, de vivre, doit appartenir à tous... Il n'a pas vocation à être vendu. ”

jeunes et des retraités, salaires de misère du fait des contrats courts à durée déterminée, concurrence féroce des biens et des salariés, licenciements facilités, mobilité accrue et à la charge des personnes. Mais travailleurs et non travailleurs, subissent aussi une exploitation toute aussi grande, en dehors de leur travail, dans leur cadre de vie (habitat, loisirs, informations, transports, consommation). Une municipalité de progrès, par

une participation à la vie de la cité du plus grand nombre, peut combattre l'idéologie libérale, qui disloque les solidarités, y compris locales. Le nerf de la guerre : commissions ouvertes à tous, circulation de l'information, défense intransigeante des services publics, création d'un atelier municipal d'urbanisme, commissions de quartiers, commissions extra-municipales pour l'expression des besoins. Trop de gens peuvent encore penser que le droit à l'expression est un droit réservé à l'expression de quelques spécialistes. Ce n'est pas la conception laïque de la vie politique et en tous les cas, pas celle du CNAFAL. Le savoir ne peut être réservé à une poignée de sachants, et en tous les cas pas à une minorité, qui le plus souvent, détient l'argent et détient les moyens de production, y compris de l'information. Le savoir, c'est le pouvoir. Rendre le pouvoir au citoyen, c'est lui apporter les moyens de ce savoir, pour agir très vite, sur les conditions de vie, sur le capital culturel confisqué par les classes dominantes. ■